



EPCI : 279 BUECH-DEVOLUY

DEPARTEMENT : 05

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRESORERIE DE VEYNES

N° 1259 FPU (1)

TAUX
FDL
2022

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTE EN 2022

	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux d'imposition plafonné pour 2022 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit de référence (col. 4 x col.2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Cotisation foncière des entreprises	2 200 518	26,13	>>>	2 158 000	563 885	26,13	563 885
	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	Taux mis en réserve	Durée retenue si décision de modifier la durée d'intégration			
	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux moyens pondérés des communes si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit fiscal de référ. (col. 4 x col. 2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière (bâti)	12 922 869	7,72		13 485 000	1 041 042	7,72	1 041 042
Taxe foncière (non bâti)	260 316	35,98		269 100	96 822	35,98	96 822
			Produit de référence des taxes foncières		1 137 864	Total	1 137 864

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle (il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée)

Taxes additionnelles	Taux de référence pour 2022 8	Coefficient de variation proportionnelle 9 Produit attendu des TF	10 Taux proportionnels (col. 8 x col. 10) 11
Taxe foncière (bâti)	7,72		
Taxe foncière (non bâti)	35,98	1 137 864 = (6 décimales) Produit de référence des TF	

II – RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTES EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
232 140	143 425	62 083	849 850	24 104	1 144 980	2 456 582
Alloc. compensatrices	64 698	DCRTP		Versement FNGIR	Contribution FNGIR	199 631

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2022

Produit attendu des taxes à taux votés (col. 7)	Total autres ressources (cadre II)	Allocations compensatrices + DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Fraction de TVA nationale	Montant total prévis. 2022 de fiscalité directe locale
1 701 749	1 311 602	64 698		199 631	1 144 980	4 023 398

À 05007 GAP CEDEX
le 25 MARS 2022

le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
RENAUD ROUSSELLE

le Préfet,
le

le Président
le 8/04/2022
RENAUD-CHARLES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :

a. Personnes de condition modeste.....	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte.....	
c. Exonération de longue durée (logements sociaux).....	
d. Locaux industriels.....	6 404

<u>Taxe foncière (non bâti).....</u>	71
--------------------------------------	----

Cotisation foncière des entreprises (CFE) :

a. Réduction des bases des créations d'établissements..	14
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire...	187
c. Base minimum.....	30 474
d. Locaux industriels.....	25 077
e. Autres allocations.....	1 759

<u>Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.....</u>	712
--	-----

<u>Dotation pour perte de THLV.....</u>	
---	--

<u>Dotation TH (Mayotte).....</u>	
-----------------------------------	--

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire

Taxe foncière (bâti).....	
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	

Bases exonérées par la loi

Taxe foncière (bâti).....	82 957
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	323 973

Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles...

	61 075
--	--------

3. CVAE

a. Part nette versée par les entreprises.....	84 489
b. Part dégrevée.....	147 651
c. Exonérations non compensées.....	

4. TAXE D'HABITATION

a. Bases hors résidences principales et locaux vacants...	7 839 947
b. Bases des locaux vacants soumis à la THLV.....	
c. Taux figé de taxe d'habitation.....	10,84

5. PRODUIT DES IFER

Éoliennes et hydroliennes

--

Centrales électriques

--

Centrales photovoltaïques

37 076

Centrales hydrauliques

--

Transformateurs

30 164

Stations radioélectriques

69 219

Gaz (stockage, transport...)

6 966

6. FRACTION DE TVA

1 144 980

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

	Taux maximal de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux moyen 75 % 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
1 ^{ère} année de FPU						
Régime de croisière	25,87	26,13		18,86	25,87	26,50
	Coefficients de variation du taux moyen pondéré		Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 19	Plafonnement du taux de CFE		
	Taxe foncière (bâti) 17	Taxes foncières (bâti et non bâti) 18		Taux moyen communal 2022 (niveau national) 20	Taux plafond 2022 21	
Régime de croisière	0,999073	0,990183		26,50	53,00	

Majoration spéciale
du taux de CFE

Taux moyen pondéré des
taxes foncières de 2021

national	de l'EPCI
35,75	55,95

Taux maximum de la
majoration spéciale

0,630